

COMPETITION

PREMIERE LICENCE TOUR 3

**SAMEDI 31 JANVIER 2026
A ST MAUR**

Objectif : Fidéliser les débutants de tous âges en proposant 4 journées de rencontres « à armes égales ».

REGLEMENT

Article 1 :

Le tableau Première Licence est strictement réservé aux joueurs classés 5. Pour pouvoir s'inscrire il ne faut avoir participé à aucune épreuve réservée aux licences traditionnelles la saison dernière.

Article 2 :

Cette épreuve concerne toutes les catégories jeunes :

- de 9 ans, - de 11 ans, - de 13 ans, - de 15 ans et - de 18 ans garçons et filles.

Un tableau sera organisé dans chacune de ces catégories. Les poussins sont tous première licence et doivent s'inscrire sur cette épreuve et non au challenge jeunes.

Article 3 :

Chaque tableau sera disputé sous forme de poules préliminaires puis d'un tableau final.

Durée de la compétition : de 3h à 3h30 au maximum.

Article 4 :

A chaque tour seront attribués un certain nombre de points, 100 points au premier, 98 au deuxième, 96 au troisième...

A l'issue de chaque tour sera établi un classement qui sera agrémenté de récompenses : coupes et médailles.

Article 5 :

ATTENTION

Le Tour 3 du Première licence se disputera :



- **Au Gymnase Les Planches 4 Rue de Niherne 36250 St Maur
Pour les BENJAMINS – CADETS – JUNIORS (garçons et filles)**
- **A la salle du club de Déols Avenue Paul Langevin pour les MINIMES (garçons et filles)**

SAMEDI 31 JANVIER 2026 – Pointage 13h30 – Début 14h00

Il sera possible de s'inscrire après chaque tour.

Article 6 :

Les engagements sont à faire parvenir au plus tard **le Mercredi 28 Janvier 2026.**

Afin d'organiser le mieux possible cette compétition, je vous demande de valider les inscriptions des joueurs dans votre espace mon club sur SPIDV2 au plus tard

Le Mercredi 28 Janvier 2026